



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUD SANTÉ SOCIAUX SOLIDAIRES 64

**Le harcèlement moral c'est NON !**

**Le 9 mai 2023**

**Rendez-vous au tribunal de Bayonne.**

Le harcèlement moral a toujours plus ou moins existé en milieu de travail. Ce n'est pas une pratique nouvelle, mais cela devient de plus en plus un mode de management dans les établissements sociaux et médico-sociaux de l'économie sociale et solidaire.

De 2014 à 2016, lors du transfert de l'établissement appartenant et géré par la Croix Rouge française à l'association Agir Soigner Eduquer Inclure (ASEI), des salarié.es représentant.es du personnel du Nid Marin à Hendaye dénonçaient un plan social déguisé face à des menaces constantes de fermeture poussant les salarié-es à partir.

Dès cette reprise, jusqu'à 2019, elles et ils ont saisi, de bon droit, toutes les instances utiles dans leur démarche face à un management délétère et violent. Elles et ils ont alerté l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, le conseil d'administration et la direction générale de l'ASEI ainsi que les pouvoirs publics sur les dégâts humains et l'incidence sur les personnes accueillies. La réponse de leur directeur de l'époque a été immédiate, tentative de muselage par un management brutal.

Des années de brimades, de propos dégradants, de procédures disciplinaires et tant d'autres agissements ignobles que 14 salarié.es accompagné.es par l'inspection du travail ont alors entamé un long parcours du combattant pour faire reconnaître leur statut de victime.

Une première audience le 22 novembre 2022 devait avoir lieu. Le Bâtonnier de Bayonne considère un conflit d'intérêt dans le cadre du choix du cabinet d'avocat fait par l'ancien directeur. Il la renvoie à une autre date.

**Le 09 mai 2023, l'audience aura enfin lieu au tribunal correctionnel de Bayonne pour statuer sur les faits de harcèlement et de discrimination syndicale qu'elles et ils ont subi.**

La Fédération SUD Santé Sociaux sera présente puisque depuis le début elle est partie intervenante dans la plainte et soutient pleinement les salarié.es du Nid Marin d'Hendaye.

Ici comme ailleurs, la Fédération SUD Santé Sociaux dénonce le manque de moyens mis à disposition par les pouvoirs publics qui pèse sur les structures du secteur médico-social non lucratif. Les salarié.es le subissent aussi à travers des conduites abusives de leurs supérieurs hiérarchiques, qui de plus en plus recourent à la répression afin de faire taire les salarié.es qui alertent de dysfonctionnements.

La Fédération SUD Santé Sociaux restera mobilisée pour accompagner les salarié.es victimes de la maltraitance institutionnelle de plus en plus agressive et continuera de dénoncer sa banalisation. Le harcèlement sous toutes ses formes, nous le combattons ! Merci de votre soutien !